

Département de l'AIN Canton de CHATILLON S/CHALARONNE Commune de MOGNENEINS	DELIBERATION de la Commune de MOGNENEINS <b><u>2021-02-01</u></b>	<b>ANNEE 2021</b>  <i>Objet</i> : <b>Participation du SIVOS aux frais de chauffage de la salle polyvalente</b>
<p>Le vingt cinq février deux mille vingt et un,</p> <p>Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Franck CALAS, Maire.</p> <p><u>Présents</u> : MM. Franck CALAS, Jean-Pierre CHAMPION, Eric DE CLAVIERE, Marie-Laure KNEPPERT, Philippe MABRU, Frédéric MARTINEZ, Camille PERRAUD, Christophe POULAIN, Alexandre QUILLIEN, Didier REY, Magali ROBERT, Jocelyne ROLLET, Thomas VANNIER <i>formant la majorité des membres en exercice</i></p> <p><u>Excusés</u> : Thierry CHABANON, Emilie PAULE (donne pouvoir à Thomas VANNIER).</p> <p><u>Secrétaire de séance élu</u> : Thomas VANNIER</p> <p>Date convocation : 20 février 2021  Membres en exercice : 15                                  Présents : 13                                  Votants : 14  ***</p> <p>Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer</p>		

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 14 janvier 2010 concernant la prise en charge par le SIVOS d'une partie du coût du chauffage relatif à l'occupation de la salle polyvalente par les écoles.

Il est proposé de refacturer le chauffage sur l'année scolaire selon le nombre de jour d'occupation et non plus du 15 octobre au 15 avril de l'année suivante.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

**ACCEPTE** que les charges de chauffage pour l'utilisation de la salle polyvalente par les écoles soient payées par le SIVOS par année scolaire et selon le nombre de jour d'occupation de la salle ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, le 25 février 2021.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour copie conforme,  
Le Maire, Franck CALAS



accusé de réception sur l'acte : D\_2021\_02\_01, télétransmis par Jennyfer VERRIER.  
Il porte le numéro d'identifiant unique : 001-210102521-20210225-D\_2021\_02\_01-DE.  
Informations sur l'acte  
Numero : D\_2021\_02\_01  
Objet : Participation du SIVOS aux frais de chauffage de la salle polyvalente  
Date de décision : 25/02/2021  
Date de transmission : 03/03/2021  
Nature de l'acte : Délibération  
Matière de l'acte : 7. Finances locales / 7.6. Contributions budgetaires